Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

OA+M = objet adopté avec modification RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RET = objet retiré RENV-SD = objet renvoyé suite débat
REF = objet refusé RENV-COM = objet renvoyé en commission
REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

TRAITE = objet traité

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications			
		Le Président annonce le décès de Jean-Jacques Cevey, ancien député, ancien conseiller national et président des Chambres fédérales, et ancien syndic de Montreux. Une minute de silence est effectuée en son honneur.			
	2.	Dépôts			
		Interpellations: (14_INT_254) Christian Kunze, (14_INT_255) Olivier Epars, (14_INT_256) Denis Rubattel. Motions: (14_MOT_048) Jean-Michel Dolivo, (14_MOT_049) Amélie Cherbuin, (14_MOT_050) Samuel Bendahan.			
TRAITE	3.	(14_HQU_MAI) Heure des qestions du mois de mai 2014, à 14 heures			
RENV-CE	4.	(14_INT_253) Interpellation Céline Ehrwein Nihan - Les Vaudois et Vaudoises doivent-ils vraiment faire bibliothèques à part ? (Pas de développement)			
RENV-COM	5.	(14_MOT_046) Motion Guy-Philippe Bolay et consorts pour une meilleure prise de conscience des amendements budgétaires à la hausse (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)	DFIRE		
		Cosignée par au moins 20 députés, la motion est renvoyée à l'examen d'une commission chargée de préaviser sur sa prise en considération.			
TRAITE	6.	(13_INT_170) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Alexandre Berthoud et consorts - Va-t-on cautionner une politique fiscale confiscatoire vis-à-vis de l'agriculture ?	DFIRE.		
		Une détermination Berthoud suite à la réponse à son interpellation est acceptée à une large majorité avec quelques abstentions. Consistant en un vœu, cette détermination amendée avec le consentement de l'auteur est ainsi transmise au Conseil d'Etat, qui a trois mois pour informer le Grand Conseil de la suite qui lui sera donnée.			

Imprimé le Mer 14 mai 2014 1.

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

OA+M = objet adopté avec modification RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RET = objet retiré RENV-SD = objet renvoyé suite débat
REF = objet refusé RENV-COM = objet renvoyé en commission
REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

TRAITE = objet traité

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
REF	7.	(13_POS_045) Postulat Régis Courdesse et consorts - Fiscalité écologique pour les énergies renouvelables	DFIRE	Randin P.	
		Les conclusions du rapport de la commission (classement du postulat) sont acceptées par 77 oui, 29 non et 2 abstentions.			
REF	8.	(13_INI_004) Initiative Nicolas Rochat Fernandez et consorts visant à rendre publiques et gratuites les données du Registre foncier	DFIRE	Courdesse R. (Majorité), Baehler Bech A. (Minorité)	
		Les conclusions du rapport de la majorité de la commission (classement de l'initiative) sont acceptées par 72 oui, 60 non et 5 abstentions. A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 70 oui, 64 non et 5 abstentions.		(
RENV-COM	9.	(14_POS_068) Postulat Raphaël Mahaim et consorts - mettre les bouchées doubles pour la phase transitoire dans le cadre de la mise en oeuvre de la LAT révisée dans le plan directeur (Dévelopement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)	DTE		
		Cosigné par au moins 20 députés, le postulat est renvoyé à l'examen d'une commission chargée de préaviser sur sa prise en considération.			
RENV-COM	10.	(14_POS_070) Postulat Vassilis Venizelos et consorts - Non au gaspillage du sol, oui à des quartiers vivants ! (Dévelopement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)	DTE		
		Cosigné par au moins 20 députés, le postulat est renvoyé à l'examen d'une commission chargée de préaviser sur sa prise en considération.			
RENV-COM	11.	(14_MOT_044) Motion Raphaël Mahaim et consorts concernant la contribution de plus-value - concrétiser sans délai les exigences fédérales (Dévelopement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)	DTE		
		Cosignée par au moins 20 députés, la motion est renvoyée à l'examen d'une commission chargée de préaviser sur sa prise en considération.			

Imprimé le Mer 14 mai 2014 2.

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

OA+M = objet adopté avec modification RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RET = objet retiré RENV-SD = objet renvoyé suite débat
REF = objet refusé RENV-COM = objet renvoyé en commission
REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

TRAITE = objet traité

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	12.	(14_MOT_047) Motion Filip Uffer et consorts concernant la connaissance systématique de l'appartenance religieuse des habitants vaudois (Dévelopement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosignée par au moins 20 députés, la motion est renvoyée à l'examen d'une commission chargée de préaviser sur sa prise en considération.	DECS		
RENV-COM	13.	(14_MOT_045) Motion Martial de Montmollin et consorts - des betteraves plutôt que des parkings dans les centres commerciaux ! (Dévelopement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosignée par au moins 20 députés, la motion est renvoyée	DTE		
		à l'examen d'une commission chargée de préaviser sur sa prise en considération.			
OA	14.	(134) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit additionnel de CHF 8,5 millions au crédit-cadre de CHF 32 millions alloué par décret du 15 mars 2011 en vue de financer les subventions cantonales en faveur d'entreprises d'améliorations foncières pour les années 2010 à 2014(2ème débat)	DIS.	Ravenel Y.	
		(2ème débat) : art. 1 tel qu'amendé en 1er débat accepté. Art. 2 accepté. Fin du 2ème débat.			
		En vote final à la majorité absolue, le projet de décret est adopté par 104 oui et 23 abstentions.			
RENV-CE	15.	(14_POS_067) Postulat Vassilis Venizelos et consorts - Pour une simplification des procédures relatives aux plans directeurs régionaux (Développement et demande de prise en considération immédiate)	DTE		
		Le renvoi du postulat à l'examen d'une commission (oui), opposé à une prise en considération immédiate (non), est refusé par 91 non, 32 oui et 5 abstentions. Le postulat est ensuite pris en considération immédiatement et renvoyé au Conseil d'Etat par 111 oui, 11 non et 9 abstentions.			

Imprimé le Mer 14 mai 2014 3.

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

OA+M = objet adopté avec modification RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RET = objet retiré RENV-SD = objet renvoyé suite débat
REF = objet refusé RENV-COM = objet renvoyé en commission
REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

TRAITE = objet traité

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	16.	(14_POS_069) Postulat Jérôme Christen et consorts en faveur de la sauvegarde des vieux chalets de montagne (Développement et demande de prise en considération immédiate)	DTE		
		La prise en considération immédiate du postulat et son renvoi au Conseil d'Etat sont acceptés par 101 oui, 9 non et 11 abstentions.			
RENV-CE	17.	(14_INT_250) Interpellation Rebecca Ruiz et consort - Quelles mesures sont prises pour protéger la population des nuisances sonores liées aux motos ? (Développement)			
RENV-CE	18.	(14_INT_251) Interpellation Alexandre Rydlo - Informatique à l'école : fracture ou révolution numérique ? (Développement)			
RENV-CE	19.	(14_INT_252) Interpellation Cédric Pillonel - Favorisons l'engagement civique (Développement)			
OA	20.	(83) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 1'670'000 en vue de financer la troisième phase de subventions cantonales en faveur des chemins riverains et de l'amélioration du bilan écologique des rives et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la mise en oeuvre du Plan directeur des rives du lac Léman (2ème débat)	DTE	Cretegny G. (Majorité), Bally A. (Minorité)	
		(2ème débat): art. 1: amdt Favez refusé par 65 non, 58 oui et aucune abstention. A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 65 non, 58 oui et 1 abstention. Art. 1 non amendé accepté à la majorité, avec plusieurs abstentions. Art. 2 accepté. Fin du 2ème débat.			
		En vote final, le projet de décret est adopté à une large majorité, moins quatre avis contraires et abstentions.			
		Les conclusions de la commission sur le Rapport sur la mise en oeuvre du Plan directeur des rives du lac Léman est accepté à la majorité, moins 5 avis contraires et plusieurs abstentions.			

Imprimé le Mer 14 mai 2014 4.

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

OA+M = objet adopté avec modification RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RET = objet retiré RENV-SD = objet renvoyé suite débat
REF = objet refusé RENV-COM = objet renvoyé en commission
REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

TRAITE = objet traité

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	21.	(85) Exposé des motifs et projet de lois modifiant : - la loi du 10 mai 1926 sur le marchepied le long des lacs et sur les plans riverains (LML) et - la loi du 5 septembre 1944 sur l'utilisation des lacs et cours d'eau dépendant du domaine public (LLC) et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les postulats : - Jean-Michel Favez et consorts demandant que la loi sur le marchepied le long des lacs et sur les plans riverains (LML) soit modifiée afin de faciliter la réalisation des objectifs sur le Plan directeur des rives vaudoises du Lac Léman (11/POS/290) ; - Fabienne Freymond Cantone et consorts demandant une définition plus restrictive des constructions considérées comme constructions légères sur le domaine public du lac (11/POS/292)(2ème débat)	DTE	Cretegny G. (Majorité), Bally A. (Minorité)	
		(2ème débat): LML: art. 16 accepté. Art. 2: amdt Favez (al. 2 nouveau) est refusé par 68 non, 62 oui et aucune abstention. A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 69 non, 62 oui et aucune abstention. Art. 2 non amendé accepté à la majorité, moins 5 avis contraires et plusieurs abstentions. Fin du 2ème débat.			
		LLC : art. 26 accepté. Fin du 2ème débat. En vote final, les deux projets de lois sont acceptés par 78 oui, 34 non et 17 abstentions.			
		Les conclusions du rapport de la majorité de la commission (acceptation) sur le rapport relatif au postulat Jean-Michel Favez sont acceptées par 69 oui, 51 non et 3 abstentions.			
		Les conclusions du rapport de la majorité de la commission (acceptation) sur le rapport relatif au postulat Fabienne Freymond Cantone sont acceptées par 123 oui, soit à l'unanimité.			

Imprimé le Mer 14 mai 2014 5.

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

OA+M = objet adopté avec modification RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RET = objet retiré RENV-SD = objet renvoyé suite débat
REF = objet refusé RENV-COM = objet renvoyé en commission
REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

TRAITE = objet traité

Décision	N°		Dépt.		Date renvoi
OA	22.	(107) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi sur la gestion des déchets et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion Régis Courdesse et consorts demandant de prolonger le délai pour l'octroi de la participation de l'Etat pour les installations de compostage et de méthanisation des déchets et pour les centres de collecte des déchets valorisables (11_MOT_147) (2ème débat)	DTE	Chollet J.M.	
		(2ème débat) : art. 37 accepté. Art. 38 accepté. Fin du 2ème débat.			
		En vote final, le projet de loi est accepté à l'unanimité.			
		Les conclusions du rapport de la commission (acceptation) sur le rapport relatif à la motion Régis Courdesse sont acceptées à l'unanimité.			
REF	23.	(13_PET_016) Pétition pour la suppression de la liste des chiens potentiellement dangereux de la loi sur la police des chiens	DTE	Nicolet J.M.	
		Les conclusions du rapport de la commission des pétitions (classement) sont acceptées par 87 oui, 17 non et 12 abstentions.			
REF	24.	(13_PET_019) Pétition pour sauver la faune pour les générations futures	DTE, DECS	Kappeler H.R.	
		Les conclusions du rapport de la commission des pétitions (classement) sont acceptées par une large majorité, avec deux avis contraires et une dizaine d'abstentions.			
RET	25.	(13_POS_036) Postulat Jean-François Cachin et consorts - L'avenir pour les deux pontons et la digue olympique installés en face du CIO et du quai d'Ouchy à Lausanne	DTE, DIRH	Brélaz F. (Majorité), Aellen C. (Minorité)	
		L'auteur du postulat a communiqué son intention de le retirer suite à la survenance de faits nouveaux.			

Imprimé le Mer 14 mai 2014 6.

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

OA+M = objet adopté avec modification RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RET = objet retiré RENV-SD = objet renvoyé suite débat
REF = objet refusé RENV-COM = objet renvoyé en commission
REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

TRAITE = objet traité

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-SD	26.	(13_INT_180) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claude-Alain Voiblet - Energie éolienne : pas de précipitation et de prise de risques inconsidérées ! Une détermination Voiblet suite à la réponse à son interpellation est déposée; elle est mise en discussion, sans qu'un vote ponctue les échanges. Cet objet sera donc repris lors d'un débat ultérieur.	DTE.		20/05/2014
RENV-T	27.	(106) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 31 mai 2005 sur l'exercice des activités économiques (LEAE) et Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion Aliette Rey-Marion et consorts au sujet des solariums self-service : Attention danger ! (10_MOT_100) et sur le postulat Stéphane Montangero et consorts "Interdiction de vente de tabac aux mineurs : pour un véritable plan d'action qui permette l'application des sanctions en plus des mesures de prévention !" (10_POS_197)(1er débat)	DECS.	Roulet C.	20/05/2014
RENV-T	28.	(14_RES_015) Résolution Véronique Hurni et consorts - Familles d'enfants cancéreux, quelle solution de parcage au Parking du CHUV ?			20/05/2014
RENV-T	29.	(13_POS_043) Postulat Michel Miéville et consorts - Big Brother dans votre jardin, c'est pour demain ! Que pense faire le Conseil d'Etat	DSAS	Hurni V.	20/05/2014
RENV-T	30.	(13_INT_147) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Régis Courdesse - Comment et à quel coût la suppression de la déduction de coordination (art. 11 LCP) peut améliorer la rente de retraite des bas salaires et des temps partiels des collaborateurs de l'Etat ?	DSAS.		20/05/2014
RENV-T	31.	(13_INT_119) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Stéphane Montangero - Avec ou sans glace pilée, les boissons énergisantes ne sont-elles pas dangereuses pour la santé ?	DSAS.		20/05/2014
RENV-T	32.	(13_INT_164) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Véronique Hurni et consorts - A l'aide sociale et en possession d'un ou plusieurs chiens !?	DSAS.		20/05/2014

Imprimé le Mer 14 mai 2014 7.

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

OA+M = objet adopté avec modification RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RET = objet retiré RENV-SD = objet renvoyé suite débat
REF = objet refusé RENV-COM = objet renvoyé en commission
REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

TRAITE = objet traité

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	33.	(13_INT_193) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Vassilis Venizelos - Violence domestique : l'offre en place de foyers d'accueil est-elle adéquate ?	DSAS.		20/05/2014
RENV-T	34.	(13_INT_176) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation de Jacques Neirynck et consorts - Le Groupe Impact a-t-il le droit d'enquêter sur les débats du Grand Conseil ?	DSAS.		20/05/2014
RENV-T	35.	(133) Exposé des motifs et projet de décret autorisant le Conseil d'Etat à ratifier l'accord intercantonal sur les contributions dans le domaine des écoles supérieures(1er débat)	DFJC.	Rochat Fernandez N.	20/05/2014
RENV-T	36.	(108) Exposé des motifs et Projet de loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle (LAEF) et Réponse du Conseil d'Etat aux interpellations Hélène Grand et consorts sur la manière restrictive de l'Office cantonal des bourses dans l'application de la loi et son règlement (00_INT_212) et Jean-Yves Pidoux demandant au Conseil d'Etat de faire appliquer la loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle (03_INT_083)(1er débat)	DFJC.	Mojon G.	20/05/2014
RENV-T	37.	(13_INT_198) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation de Claude-Alain Voiblet - Gymnase cantonal de la Cité - Journée politique ou propagande d'Etat!	DFJC.		20/05/2014
RENV-T	38.	(14_INT_210) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Sylvie Podio et consort - Qu'est ce que la médiation entre l'école et les familles pour le Conseil d'Etat ?	DFJC.		20/05/2014

Le (La) président-e : Le (La) secrétaire :

Imprimé le Mer 14 mai 2014 8.